

En partenariat

Mise en œuvre de la Politique du Québec à l'égard
des communautés francophones et acadiennes du Canada

Volume 1 • Numéro 2 • Juin 2001

Le gouvernement du Québec accroît ses budgets de 40 % pour la francophonie canadienne en 2001-2002

Le Secrétariat aux affaires inter-gouvernementales canadiennes (SAIC) s'est vu accorder 350 000 \$ supplémentaires en 2001-2002 pour améliorer la portée de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada.

Cette somme s'ajoute aux 150 000 \$ qui avaient déjà été annoncés en mars dernier lors de l'adoption des crédits du SAIC. Ainsi, c'est un ajout de 500 000 \$ que le gouvernement du Québec rend disponible, dès cette année, par l'entremise de ses divers programmes d'aide financière destinés aux communautés francophones et acadiennes du Canada. Il s'agit d'une augmentation de plus de 40 % par rapport à l'année financière 2000-2001, ce qui porte le budget à plus de 1,6 M\$.

Ces ressources financières additionnelles permettent au SAIC d'ajouter, dès cette année, un nouveau volet intitulé «Soutien au développement des communautés» à son Programme de soutien financier aux partenariats. Désormais, on parlera du Programme de soutien financier aux partenariats et au développement des communautés. Ce volet vise à apporter au Québec une certaine flexibilité en ce qui concerne son appui à la francophonie canadienne, car il encourage la tenue

d'activités utiles au développement des communautés francophones et acadiennes sans exiger que l'initiateur soit associé à un partenaire. Ce volet favorise la formation et le transfert d'expertise du Québec vers les communautés, et vice versa. Il permet d'appuyer la tenue d'événements d'envergure et jugés importants dans les communautés, et de faire connaître ce que le Québec et les communautés francophones et acadiennes font de mieux dans les diverses sphères d'activités qui les intéressent.

Les sommes nouvellement accordées sont réparties entre le volet «Soutien financier aux partenariats», qui demeure l'instrument le plus important lié à la mise en œuvre de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada, et le volet «Soutien au développement des communautés». Ainsi, l'enveloppe totale du Programme de soutien financier aux partenariats et au développement des communautés passe cette année de 1,1 M\$ à 1,5 M\$.

En ce qui a trait au Programme de coopération interprovinciale, il se voit allouer des crédits supplémentaires qui viennent appuyer l'offre faite par M. Facal aux gouvernements provinciaux de mener conjointement des activités

de coopération au profit de leurs communautés francophones. En effet, les crédits alloués au volet qui concerne plus particulièrement les communautés francophones et acadiennes atteignent 190 000 \$ par rapport à 90 000 \$ en 2000-2001. Ce programme finance des activités tenues dans le cadre des diverses ententes de coopération liant le Québec à l'Île-du-Prince-Édouard, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, à l'Ontario et à la Saskatchewan. Les sommes supplémentaires permettraient de bonifier les accords existants et de conclure, le cas échéant, de nouvelles ententes avec d'autres provinces du Canada.

Répartition budgétaire en francophonie et en coopération, 2001-2002

Programme de soutien financier aux partenariats et au développement des communautés, volet partenariat	1 300 000 \$
Programme de soutien financier aux partenariats et au développement des communautés, volet communautés	200 000 \$
Programme de coopération inter-provinciale, volet 2	190 000 \$
TOTAL	1 690 000 \$

Trois membres de la francophonie canadienne sont admis à l'Ordre des francophones d'Amérique

Le premier ministre du Québec, M. Bernard Landry, la ministre responsable de la Charte de la langue française, M^{me} Diane Lemieux, et le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, étaient les invités d'honneur de la présidente du Conseil de la langue française, M^{me} Nadia Brédimas-Assimopoulos, lors de la cérémonie de remise des insignes de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix du 3-Juillet-1608, qui s'est déroulée au Salon rouge de l'Assemblée nationale le 20 mars dernier.

L'Ordre des francophones d'Amérique a pour but de reconnaître les mérites de personnes qui se consacrent au maintien et à l'épanouissement de la langue française sur le continent américain ou sur un autre continent. Les insignes de l'Ordre sont constitués d'une médaille et d'une fleur de lys stylisée, symbole de l'Ordre, montée en boutonnière.

Le Prix du 3-Juillet-1608 commémore la fondation de Québec par Samuel de Champlain et rend hommage à la persévérance, à la vitalité et au dynamisme d'une association ou d'un organisme d'Amérique du Nord pour les services exceptionnels rendus à une collectivité de langue française et à l'ensemble de la francophonie nord-américaine. Le prix est une sculpture de l'artiste montréalaise Liliana Berezowsky. Cette année, les lauréats du Prix du 3-Juillet-1608 sont le Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton et la Société historique acadienne.

Les personnalités décorées de l'Ordre des francophones d'Amérique sont : M^{me} Noëlla Arsenault-Cameron

(Acadie), M. Jean Watters (Ontario), M. Yann Herry (Yukon), M. Robert Fournier (États-Unis), M. Sergio Zoppi (Italie), M^{me} Françoise Tétu de Labsade (Québec) et M. Pierre Martel (Québec).

M^{me} Noëlla Arsenault-Cameron a entrepris avec succès, en 1995, une lutte jusqu'en Cour suprême pour l'obtention d'une école française à Summerside, Île-du-Prince-Édouard. Très active dans son milieu, elle a reçu une formation en technique de développement communautaire et d'aide aux organismes à but non lucratif. Au sein des comités dont elle fait partie et des organismes qu'elle anime, M^{me} Arsenault-Cameron fait la promotion de l'enseignement en français et tente de sensibiliser les habitants de sa région à leur droit de faire éduquer leurs enfants en français.

M. Jean Watters, président-fondateur du Collège Boréal et recteur de l'Université Laurentienne à Sudbury d'août 1998 à avril 2001, possède une vaste expérience en développement communautaire, en formation des adultes et en formation à distance en milieu francophone. Il est titulaire d'un doctorat en andragogie des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal. Directeur de l'éducation des adultes et professeur associé à l'Université de Sherbrooke (1989-1991), M. Watters a été également président-fondateur du Collège Boréal, le premier collège communautaire de langue française au nord de l'Ontario. Enfin, membre actif de plusieurs associations professionnelles et communautaires, il a publié plusieurs articles de recherche et donné de nombreuses conférences au Canada comme à l'étranger.

M. Yann Herry, professeur au secondaire, joue un rôle considérable dans l'animation du milieu scolaire et le développement de la communauté francophone du Yukon. Né au Maroc de parents français, il s'installe au Yukon au début des années 80 où il travaille au développement de la communauté francophone du Yukon. Comme professeur, il organise différentes activités pour amener les élèves à s'ouvrir aux autres communautés. C'est ainsi qu'en l'an 2000, M. Herry a mis sur pied le projet « Aux sources de la francophonie » qui a permis à une vingtaine de jeunes francophones et francophiles, provenant de quatre écoles de Whitehorse, de visiter une partie de la France et de sensibiliser les francophones européens au fait que la francophonie canadienne ne se limite pas aux seules provinces de l'Est.

La cérémonie de remise des insignes, animée par M^{me} Renée Hudon, fut des plus réussies. Un à un, les récipiendaires et les lauréats ont témoigné brièvement

de leur passion authentique pour la langue française devant les quelque 300 invités qui remplissaient le parterre du Salon rouge de l'Assemblée nationale. ●



Noms des récipiendaires et lauréats

Derrière, de gauche à droite : M. Jean Watters, M. Sergio Zoppi, M. Yann Herry, le président du jury et M. Pierre Martel. Devant, de gauche à droite : M^{me} Noëlla Arsenault-Cameron, M^{me} Françoise Tétu de Lapsade, le premier ministre, M. Bernard Landry, la présidente, M^{me} Nadia Brédimas-Assimopoulos, la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, M^{me} Diane Lemieux, et M. Robert Fournier.

Bilan de l'année 2001-2002 du Programme de soutien financier aux partenariats et au développement des communautés

Le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) du gouvernement du Québec, en collaboration avec les représentants siégeant aux comités de concertation régionale et au Comité de mise en œuvre, vient de procéder à la ronde annuelle de sélection des projets de partenariats entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes du Canada pour l'allocation de subventions. Ces projets ont été proposés dans le cadre du Programme de soutien financier aux partenariats et au développement des communautés pour l'année 2001-2002.

Des 142 projets déposés le 1^{er} février dernier, 79 ont été retenus parmi lesquels figurent 2 missions exploratoires. Ainsi, 990 000 \$ ont été attribués jusqu'à maintenant dans le cadre du volet « Soutien financier aux partenariats » de ce programme sur un total de 1,3 M\$. En outre, le SAIC a accordé des subventions totalisant 30 000 \$ dans le cadre d'un nouveau volet du programme intitulé « Soutien au développement des communautés ».

Parmi les propositions de partenariat soutenues financièrement par le gouvernement du Québec,

17 proviennent des quatre provinces atlantiques, 23 du Centre (Ontario, Manitoba et Nunavut) et 14 de l'Ouest (Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Yukon et Territoires du Nord-Ouest). Enfin, 25 projets sont d'envergure multirégionale ou pancanadienne.

Le Programme de soutien financier aux partenariats et au développement des communautés vise à encourager la réalisation de projets dans trois domaines jugés essentiels à la vitalité de la langue française, soit la culture et les communications, l'éducation et l'économie. Parmi les demandes retenues cette année, 51 concernent plus particulièrement le secteur de la culture et des communications, tandis que 20 d'entre elles ressortent du secteur de l'éducation et 8 sont liées au secteur de l'économie.

Par ailleurs, on constate que le Forum des partenaires de la francophonie, tenu à Québec en mars 2000, produit encore des retombées positives au Québec et dans les communautés. Ainsi, en 2001-2002, 8 initiatives résultent de partenariats amorcés lors de ce forum. Ces nouveaux projets s'ajoutent aux 18 projets issus du Forum qui ont été réalisés l'année précédente.

Rappelons qu'au cours de l'année 2000-2001, un grand total de 102 projets de partenariat et missions exploratoires ont bénéficié de l'aide financière du SAIC, dont 91 avait fait l'objet d'une acceptation immédiate au terme du processus de sélection tenu au printemps 2000.

Des renseignements détaillés sur chaque projet retenu dans le cadre du Programme de soutien financier aux partenariats et au développement des communautés en 2001-2002 seront publiés d'ici les prochaines semaines dans le site Internet du SAIC à l'adresse suivante : www.mce.gouv.qc.ca/saic/francophonie/programme.htm. ●

Nouveaux projets de partenariat pour 2001-2002

••• UN PARTENARIAT POUR RAPPROCHER LES RIVES DE LA BAIE DES CHALEURS •••

Rapprocher le temps d'une saison la rive nord québécoise de la baie des Chaleurs de la rive sud acadienne : voilà l'ambitieux projet mis en avant par deux diffuseurs culturels. En effet, le Musée acadien du Québec à Bonaventure et le Festival acadien de Caraquet ont établi un partenariat qui leur permettra de réaliser des activités communes au cours des trois prochaines saisons touristiques. Leur projet consiste à mettre en valeur le milieu historique et culturel de la baie des Chaleurs en organisant une série d'événements qui se tiendront principalement entre la Fête nationale du Québec, le 24 juin, et la Fête nationale de l'Acadie, le 15 août. On y présentera des spectacles en plein air, des conférences historiques ainsi que des expositions mettant en vedette les arts visuels et les métiers d'art. De plus, des produits du terroir seront offerts et échangés tout au long des activités estivales.

D'origine acadienne dans une proportion de 75 %, les Madelinots ont également été invités à participer au projet par l'entremise de la Corporation culturelle Arrimage, d'où le nom évocateur donné à ce partenariat : *Arrimage Québec/Acadie*.

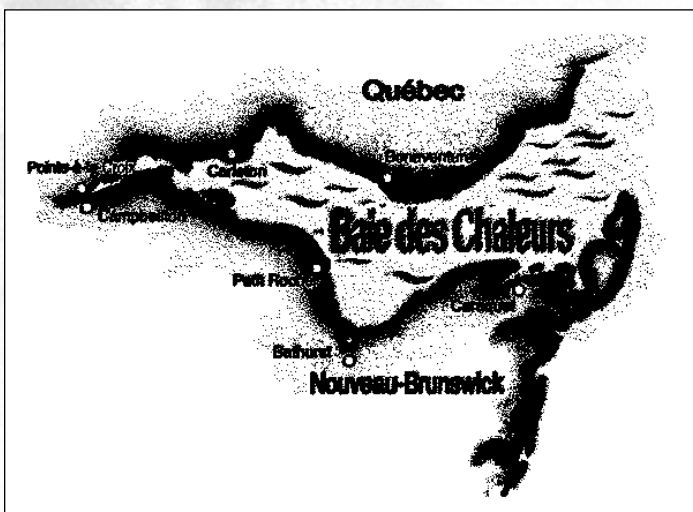
Séparée dans l'espace par la frontière politique entre le Québec et le Nouveau-Brunswick et dans le temps par le fuseau horaire marquant le passage entre l'heure de l'Atlantique et celle de l'Est, la grande baie découverte par Jacques Cartier lors d'une journée de canicule de juillet 1534 est trop rarement considérée comme une destination touristique en soi. Il appert toutefois que les habitants des deux rives se méconnaissent, même si les kilomètres qui les séparent équivalent à la distance qui existe entre la côte de Charlevoix et celle du Bas-Saint-Laurent. Ces habitants sont majoritairement francophones, mais une partie importante de la population résidant sur le versant québécois de la baie est d'origine acadienne.

Le projet a été reçu avec beaucoup d'enthousiasme par l'ensemble de la population de la baie et pourrait aboutir à la création d'une région touristique originale et mieux intégrée.

••• LE RETOUR DU CAPITAINE BERNIER •••

Qui se souvient aujourd'hui du capitaine Joseph-Elzéar Bernier ? des nombreuses expéditions qu'il mena dans l'Arctique entre 1904 et 1925 ? des Caron, Chassé, Lavoie, Lemieux qui formaient ses équipages ? des rencontres exceptionnelles que ces explorateurs ont eues avec les hommes et femmes Inuits maîtres de ces territoires immenses tels que Takijualuk, Qulittalik, Uirnguet et Panikpak ? Pour préserver la mémoire de ces pionniers et faire connaître leur l'histoire, l'Association des francophones du Nunavut et son partenaire québécois, le Musée maritime du Québec de l'Islet-sur-Mer, joindront leurs efforts afin de relever ce défi passionnant.

Deux expositions seront réalisées : une première basée de façon permanente à l'Islet-sur-Mer, lieu de naissance du capitaine Bernier, et une deuxième, itinérante, qui sera présentée sur tout le territoire du Nunavut. Ces expositions mettront en valeur le rôle exercé par le capitaine Bernier lors de la revendication officielle de la souveraineté canadienne dans le vaste archipel arctique. Elles visent également à rappeler la contribution essentielle des Inuits à l'accueil des explorateurs.



Les partenaires se partagent la collecte d'information. Ces données seront tirées des fonds et des collections des Archives nationales du Canada et des Archives nationales du Québec qui se sont enrichies du patrimoine des Inuits de Pond Inlet, où le capitaine Bernier hiverna à plusieurs reprises. Les descendants des marins de l'Islet-sur-Mer qui ont participé aux expéditions ont mis à la disposition des organismes partenaires plusieurs documents inédits tels que des photographies, des journaux personnels et des notes de terrain.

Ce voyage dans le temps permettra à un large public de mieux comprendre et apprécier la contribution des francophones à l'histoire du Nunavut et des Inuits qui y vivent depuis des siècles. De plus, il rappelle le rôle joué par ce grand aventurier et explorateur qu'était le capitaine J.E. Bernier lors de la rencontre de ces deux mondes.

••• COPRODUCTION ET CODIFFUSION D'UN SPECTACLE POUR ENFANTS •••

En 2002, les jeunes Québécois et Franco-Colombiens auront la chance de voir une pièce de théâtre assez particulière intitulée *Totem*. Cette pièce est une coproduction du Théâtre la Seizième de Vancouver et du Théâtre du Gros Mécano de Québec destinée au jeune public (6-12 ans). Durant le processus d'écriture et de conception de l'œuvre, des rencontres ont été organisées dans deux écoles Anne-Hébert, l'une à Québec et l'autre à Vancouver, afin de consulter les enfants et de dialoguer avec eux.

L'enthousiasme des élèves démontre bien l'à-propos du projet élaboré par ces deux compagnies de théâtre professionnel : créer un spectacle en partenariat, mais en suscitant la participation des jeunes. Les apprentis scénaristes ont notamment fait part de leurs suggestions afin d'enrichir l'idée initiale des concepteurs. Il s'agissait là d'une belle occasion de réaffirmer leur sentiment d'appartenance au milieu francophone de la Colombie-Britannique. Nous en sommes maintenant à l'étape finale du projet, soit la diffusion du spectacle qui aura lieu au printemps de 2002. Inutile d'ajouter que la pièce est attendue avec impatience !

••• LE KIN-BALL EN FRANÇAIS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE •••

Les jeunes francophones de la côte Ouest ont la chance de pratiquer le Kin-Ball depuis l'an dernier grâce à un partenariat entre la Fédération québécoise de Kin-Ball, l'Association régionale de Kin-Ball de Québec et une nouvelle entité, la Fédération de Kin-Ball de la Colombie-Britannique. Ce sport novateur, qui

connaît une popularité croissante, permet à trois équipes de quatre joueurs de s'affronter sur le terrain à l'aide d'un ballon¹.

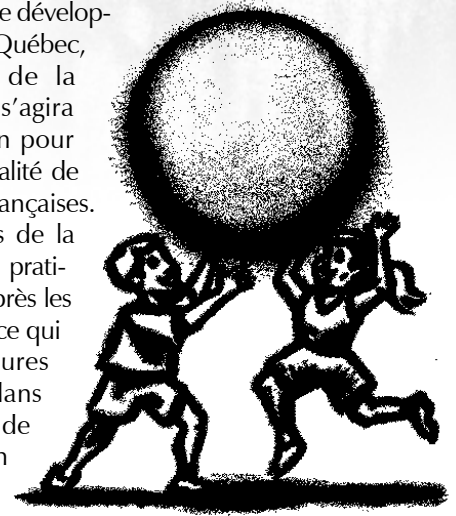
Le projet vise à favoriser le développement de ce sport, né au Québec, chez les francophones de la Colombie-Britannique. Il s'agira aussi d'un moyen d'action pour diffuser et augmenter la vitalité de la langue et de la culture françaises. Depuis un an, des jeunes de la région ont la possibilité de pratiquer ce sport en français après les heures normales de classe, ce qui prolonge le nombre d'heures d'utilisation du français dans les écoles francophones de la province. La Fédération québécoise de Kin-Ball prévoit même poursuivre,

à moyen terme, son développement dans les autres provinces de l'Ouest en s'inspirant du modèle implanté en Colombie-Britannique. Elle a déjà entrepris une mission exploratoire, en Alberta, au printemps 2001, afin de dénicher de nouveaux partenaires. Il s'agit donc d'une histoire à suivre.

••• UNE RENCONTRE « HISTORIQUE » •••

Du 25 au 27 octobre prochain, se déroulera à Hull une rencontre importante pour toutes les personnes qui s'intéressent à la présence francophone en Amérique. En effet, l'Institut d'histoire de l'Amérique française, en collaboration avec le Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, convoquera les férus d'histoire au 54^e congrès de l'Institut sous le thème « Le centre et les périphéries ».

Cet événement annuel innove en 2001 en invitant tous les dirigeants des centres de recherche sur les francophones du Canada. Comme les chercheurs de ces centres n'œuvrent pas forcément de concert avec ceux du Québec, ce sera l'occasion pour les personnes présentes d'échanger sur la nature et l'évolution de leurs travaux respectifs. Les organisateurs du congrès — qui attire annuellement plus de 300 participants pour la plupart professeurs, professionnels, étudiants et amateurs d'histoire — ont fait appel à une cinquantaine de conférenciers. Ces derniers amorceront une réflexion sur les moyens à mettre en place pour promouvoir et préserver l'héritage francophone en Amérique.



1. L'objectif pour chaque équipe est, lorsqu'elle est nommée, d'attraper un ballon avant qu'il ne touche le sol. L'équipe qui a attrapé le ballon le relance à une autre équipe et le jeu se poursuit tant qu'il n'y a pas de faute commise. Si l'équipe nommée ne parvient pas à attraper le ballon, un point est accordé aux deux autres équipes.

Ainsi, ce rassemblement favorisera l'établissement de liens qui pourront mener éventuellement à une coopération plus étroite entre les centres de recherche du Québec et ceux du Canada.

Mentionnons que l'Institut d'histoire de l'Amérique française, qui a son siège social à Outremont, est le plus important regroupement d'historiens au Québec, même si certains d'entre eux sont issus de l'extérieur de la province. Les centres de recherche participants

proviennent en majorité d'universités du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de la Saskatchewan, de l'Ontario, de l'Île-du-Prince-Édouard et même du Maine, aux États-Unis.

Le projet de partenariat amène les promoteurs à planifier, structurer et tenir conjointement ce congrès qui aura, à moyen et long termes, des retombées évidentes quant à l'essor du fait français en Amérique. ●

Le Québec et la francophonie canadienne en réseau

L'enseignement à distance est un secteur en évolution constante offrant de nombreuses avenues de collaboration entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes du Canada. Rompus aux nouvelles technologies de l'information et des communications, les artisans de l'éducation à distance ont peu d'occasions de se rencontrer.

En réponse aux souhaits exprimés par le milieu, le Réseau d'enseignement francophone à distance (REFAD) a organisé à Montréal, les 10 et 11 mai dernier, un colloque sur la formation à distance en français. Cet événement, qui s'est déroulé sous le thème «Pour une francophonie canadienne réseautée», était le premier du genre depuis 1995. Il avait pour but de permettre la diffusion de l'information relative à ce secteur et de susciter de nouveaux partenariats entre différentes organisations et institutions du Québec d'une part, et celles des communautés francophones et acadiennes d'autre part. Tous les niveaux d'enseignement, du primaire à l'université, y étaient d'ailleurs représentés.

Le colloque a donné l'occasion aux participantes et aux participants de faire le point sur leurs besoins et de partager leur expérience en matière d'éducation à distance. Des projets facilitant l'élaboration de programmes à distance offerts en français ont été présentés dans le cadre de nombreux ateliers. Dans l'un de ceux-ci, M. Jacques Héroux, chef du département d'informatique et de multimédia au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, à Dieppe, a expliqué comment son établissement, en partenariat avec la Cité collégiale d'Ottawa, était parvenu à mettre sur pied un programme commun de «web-mestre à distance» dont tous les cours sont offerts au moyen d'Internet. Ce programme démontre entre autres que le développement de l'éducation à distance n'est pas seulement fonction de l'évolution technologique, mais également de la compétence et de l'imagination des enseignants qui conçoivent et offrent ces cours.

Tant les experts du Québec que ceux des communautés francophones et acadiennes, qui participaient en nombres quasi égaux au colloque, ont su contribuer au succès de l'événement. Dans cette optique, la députée de Rosemont à l'Assemblée nationale, M^{me} Rita Dionne-Marsolais, soulignait lors de son allocution de bienvenue que le colloque du REFAD constituait l'un des trop rares forums réunissant des Québécois et des représentants de la francophonie canadienne autour d'un enjeu majeur pour l'avenir du fait français en Amérique. M^{me} Dionne-Marsolais accueillait les délégués au nom du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et responsable des Relations avec les communautés francophones et acadiennes, M. Joseph Facal.

Soulignons que le colloque francophone sur la formation à distance faisait écho aux recommandations formulées l'an dernier par les experts siégeant au sein de la Table sectorielle de concertation sur l'éducation. En effet, dans son avis soumis en janvier 2000 au ministre Facal, la table avait suggéré que l'on favorise la création de lieux de rencontres permettant les échanges et les synergies en matière d'expériences pédagogiques entre les organismes et les individus de ce secteur, et ce, afin d'intensifier les échanges entre le Québec et les communautés. Ce lieu de rencontre pourra ainsi donner naissance, au cours des prochains mois, à de nouveaux partenariats pour le bénéfice du Québec et de la francophonie canadienne.

Cet événement est le fruit d'un partenariat entre le REFAD et le Centre d'enseignement et d'apprentissage médiatisé de l'Université d'Ottawa. Il a été rendu possible notamment grâce à une contribution financière du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes par l'intermédiaire de son Programme de soutien financier aux partenariats. ●

Entreprendre... J'ose!

L'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants (ACEE) du Québec, un organisme à but non lucratif, a été fondée en 1991, à l'instigation de sa directrice générale, M^{me} Micheline Locas. Établi à Drummondville, l'organisme a pour mission de sensibiliser les étudiants des cégeps et universités à l'entrepreneuriat. Pour l'ACEE du Québec, investir dans l'avenir de nos jeunes et les former au domaine des affaires est essentiel, puisqu'ils représentent la relève entrepreneuriale. Demain, ce sont eux qui participeront à l'essor de l'économie et à la création d'emplois.



Ainsi, par l'entremise des clubs d'entrepreneurs étudiants (CEE), l'Association propose aux jeunes une foule d'activités pour développer leur potentiel entrepreneurial, bâtir leur réseau de contacts pendant leurs études et se familiariser avec les différents secteurs économiques de leur région. Parmi ces activités, mentionnons des conférences d'entrepreneurs, des visites d'entreprises, l'intégration à un réseau de gens d'affaires, des rencontres avec des agents économiques et des responsables d'institutions financières, etc. Qu'ils aient ou non un projet d'affaires, qu'ils étudient en administration, en sciences ou en musique, les étudiants peuvent découvrir, grâce à l'ACEE du Québec, de nouvelles possibilités de se réaliser et mettre toutes les chances de leur côté pour leur réussite future.

En plus de soutenir les clubs, de leur rendre visite et de mettre à leur disposition de nombreux outils, l'ACEE du Québec favorise les échanges en publiant, en janvier et en avril, le bulletin *Info-Clubs*, en animant sa propre communauté virtuelle et en organisant en

octobre de chaque année son colloque annuel, grand ralliement de tous les clubs d'entrepreneurs étudiants.

Le 9^e colloque annuel de l'ACEE du Québec se déroulera les 12, 13 et 14 octobre 2001, à l'Hôtel Chéribourg d'Orford, dans la région de l'Estrie. Sous la présidence d'honneur de M. Laurent Lemaire, président et chef de la direction de Cascades inc., le colloque rassemblera près de 300 participants du réseau de l'ACEE du Québec, qui se réuniront en compagnie de conférenciers chevronnés issus du milieu des affaires pour échanger et apprendre sur l'entrepreneuriat.

Ainsi, l'ACEE du Québec contribue à développer chez les étudiants le goût et la passion de fonder une entreprise, et leur propose un choix de carrière différent : créer leur propre emploi et en créer d'autres en se lançant en affaires après leurs études. Déjà présente dans une cinquantaine de maisons d'enseignement supérieur du Québec et une trentaine d'autres à travers la Francophonie (France, Belgique, Togo, Bénin, Maroc), l'ACEE du Québec a entrepris depuis deux ans d'élargir son réseau de clubs au sein des communautés francophones et acadiennes du Canada. Dès lors, un CEE a été fondé à la Cité collégiale, à Ottawa, et plus d'une quinzaine d'établissements scolaires de la francophonie canadienne se sont montrés intéressés à emboîter le pas.

Les étudiants des cégeps et universités désirant adhérer à un CEE, de même que les intervenants intéressés à participer à l'implantation d'un club d'entrepreneurs étudiants dans leur maison d'enseignement, peuvent communiquer avec l'ACEE du Québec au (819) 478-4671, poste 308, ou encore à locasm@acee.qc.ca. Pour en connaître davantage, ils peuvent visiter le site Internet de l'ACEE à l'adresse suivante : www.acee.qc.ca/ ●

Nouvelles brèves

Stages de l'ACELF

La prochaine édition des stages de perfectionnement de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) aura lieu à Québec du 2 au 13 juillet 2001. Ces stages s'adressent à des enseignants des

niveaux préscolaire, primaire, secondaire et d'éducation aux adultes, œuvrant auprès des communautés francophones et acadiennes du Canada. L'objectif visé par ces stages est d'améliorer la qualité des interventions pédagogiques et culturelles de ces intervenants auprès de

En partenariat

Mise en œuvre de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada

la clientèle francophone. Ainsi, les stagiaires bénéficieront d'activités de réflexion, d'échanges et de formation sur l'enseignement et l'apprentissage à l'école française à l'intérieur d'ateliers offerts par des animateurs provenant de partout au Québec et au Canada. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site Internet de l'ACELF à l'adresse suivante : www.acelf.ca/stages.

Lancement du site Internet du CMA 2004

La troisième édition du Congrès mondial acadien aura lieu en Nouvelle-Écosse, berceau de l'Acadie, du 31 juillet au 15 août 2004. Les deux congrès précédents ont eu lieu respectivement au Nouveau-Brunswick, en 1994, et en Louisiane, en 1999. Les préparatifs en vue de l'édition 2004 vont déjà bon train. En effet, la Société Acadie Nouvelle-Écosse, qui est chargée de l'organisation de l'événement, a lancé récemment son site Internet (www.CMA2004.com/) où elle propose une foule d'informations sur le sujet. De même, le portail des Acadiens de la Nouvelle-Écosse (www.nouvelle-ecosse.net/CMA2004.htm) recense de nombreuses activités et réunions de famille qui auront lieu en Nouvelle-Écosse durant l'été 2004. L'ensemble de ces activités s'inscrit dans un cadre plus large, soit celui des célébrations commémorant le 400^e anniversaire de la fondation de l'Acadie par Pierre Du Gua de Mons et Samuel de Champlain en 1604.

Bourses pour la francophonie canadienne

Le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche du Québec (Fonds FCAR) entamera cet automne le concours d'attribution des « Bourses pour la francophonie canadienne ». Ces bourses ont pour objectif de permettre à des étudiants francophones ou acadiens des provinces canadiennes de poursuivre des études de maîtrise ou de doctorat en recherche dans une université de langue française au Québec. Tout étudiante ou étudiant des communautés francophones et acadiennes intéressé à se prévaloir de ce programme en 2002-2003 doit déposer son dossier de candidature d'ici octobre 2001. Pour de plus amples renseignements sur les Bourses pour la francophonie canadienne, ou pour présenter une demande par l'intermédiaire d'un formulaire électronique, veuillez consulter le site Internet du Fonds FCAR à l'adresse suivante : www.fcar.qc.ca/.

Rencontre des responsables des affaires francophones

Le Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) délègue régulièrement une représentante aux rencontres périodiques des responsables des Affaires francophones, en l'occurrence M^{me} Francine Lalonde, coordonnatrice du dossier de la francophonie canadienne et de la coopération. Ces réunions regroupent

des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux agissant auprès des communautés francophones en situation minoritaire. Toutes les provinces et tous les territoires y participent. La dernière séance de travail du groupe s'est tenue à Saint-Jean, Terre-Neuve, les 7 et 8 juin derniers. Les principaux sujets abordés ont été la préparation de la Conférence des ministres des Affaires francophones qui se tiendra à Edmonton les 27 et 28 septembre 2001, la santé et les services à la petite enfance.

Implantation du programme « Main dans la main »

Durant l'année 2000-2001, le Centre éducatif communautaire de l'Alberta — région du Nord-Est a reçu une très bonne nouvelle en ce qui concerne son projet intitulé Implantation du programme « Main dans la main », en collaboration avec le Collectif de recherche pédagogique, un organisme de Québec. Cette initiative conjointe permet aux parents francophones de la région du Nord-Est de l'Alberta d'avoir accès à des ateliers conçus par le Collectif de recherche pédagogique. Dans le cadre de ces ateliers, les parents apprennent à accompagner leurs enfants d'âge préscolaire dans l'acquisition de connaissances. Les promoteurs se sont vu remettre une somme supplémentaire de 7 500 \$ pour la deuxième et dernière année du projet. L'aide financière additionnelle a permis d'offrir le programme de formation pédagogique à un plus grand nombre de communautés de langue française d'Alberta. ●

En partenariat est un bulletin d'information publié deux fois par année sous la coordination de la Direction du commerce intérieur et des politiques hors Québec du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du gouvernement du Québec. Il a pour but de faire part de la mise en œuvre de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada tout en facilitant la circulation de l'information entre les organismes et personnes intéressés. Ce bulletin est disponible en format papier ou électronique.

Pour un abonnement ou un changement d'adresse :

Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes
Direction du commerce intérieur et des politiques hors Québec
875, Grande Allée Est, bureau 2.500
Québec (Québec) G1R 4Y8

Courriel : martin.fournier@cex.gouv.qc.ca

Téléphone : (418) 643-4564

Télexcopieur : (418) 646-5420

Site Internet : www.mce.gouv.qc.ca/saic/francophonie/

Responsable du bulletin : Martin Fournier

Collaboration : Marie-Andrée Asselin, Ghislain Beaudin, Jacques Beaumier, Francine Lalonde, Stéphanie Vallée (CLF), Christine Vézina, Direction des communications du ministère du Conseil exécutif

Conception graphique et infographie : Deschamps Design

Révision linguistique : Yvon Laverdière, Visa Français

Dépôt légal – 2001

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Volume 1, numéro 2 / Juin 2001

ISSN 1496-2535

La reproduction des textes est autorisée avec la mention de la source.